

Cette année, le **Pardon de Laz** aura lieu les 14 et 15 septembre, ainsi que le **Concours de cidre**, et, pour la première fois, un **Concours photographique** pour les 8-16 ans.

La **Bibliothèque Municipale** va s'étendre à la rentrée.

Les amateurs de cidre découvrirons comment leur passion a causé le **voyage d'une Lazienne intrépide**.

Du nouveau dans **Histoire de LAZ !**

### La bibliothèque s'agrandit à la rentrée !

La Municipalité a décidé d'allouer à la bibliothèque municipale l'ancienne salle de gymnastique, attenante au local actuel. La bibliothèque va donc disposer d'une superficie quatre fois supérieure, dans une pièce vaste et confortable, permettant de mieux accueillir les lecteurs enfants et adultes.

### Concours bibliothèques du Finistère

L'association des bibliothèques du Finistère a organisé un concours de dessins sur le Mali. Une jeune Lazienne, **Klervi BRIAND** a réalisé un superbe dessin à cette occasion. Pour la remercier de sa participation Mme Le Gall lui a remis 2 entrées pour l'exposition consacrée à l'habitat nomade à Trévarez.



### TU DAR VRO : Questionnaire sur l'émigration dans les Montagnes Noires

L'association Tud Ar Vro Menez Du désire recueillir les témoignages des personnes des Montagnes Noires ayant émigré aux USA, CANADA, AUSTRALIE pour mieux comprendre, étudier et cerner le phénomène de l'émigration dans les communes avoisinantes. Elle prie les personnes de Laz désireuses de contribuer à cette action de retirer un questionnaire à la Mairie

## Le Pardon de Laz

### Le 14 septembre,

**Concours de Pétanque** organisée par l'association les « **Black Darts** ».

Dans la soirée, **concours de Belote** à la salle municipale organisé par le Comité.

Le **four à pain** du champ de foire sera allumé dans l'après-midi et on y fera cuire des gâteaux bretons, fars, quatre quarts et autres pâtisseries préparées par les bénévoles de Laz.

### Dimanche 15 septembre,

Le pain **sortira du four à partir de 11H00**, avec des fournées jusqu'à **16 heures**, et l'on pourra déguster un **café** et manger les **gâteaux cuits** la veille.

Les **jeux d'enfants** seront organisés par les parents d'élèves à partir de 14 heures.

Après les matchs de **foot au stade**,

le **grand concours de cidre** se tiendra au champ de foire comme l'année passée, et les résultats du **concours de Photographie 2002** seront proclamés.

L'après-midi sera animée par des **musiciens** et **chanteurs amateurs**.

**Jeux de quilles** et buvette toute la journée.

A partir de 19H30, l'**AS Laz** organise un **dindon grillé** au stade municipal.

### Photo perdue

Cette belle photo de famille a été retrouvée dans un livre retourné à la bibliothèque de LAZ, qui la tient à la disposition de ses propriétaires.



### Concours photographique de Laz pour les 8-16 ans

Le Comité d'animation organise, avec l'appui des éts LECLERC de Châteauneuf, un concours photographique amateur ouvert aux garçons et filles de 8 à 16 ans. Le règlement et les formulaires d'inscriptions sont disponibles dans les commerces de Laz, la Mairie et la Poste.

### Souvenirs des Montagnes Noires 1905-1914

Le Comité d'Animation réédite les mémoires inachevées, écrites en 1964, d'un jeune garçon qui a vécu à Laz, puis Trégourez, de 1905 à 1914. Ses souvenirs, racontés avec malice et une précision étonnante, évoquent sous un jour plaisant les grands et les petits événements de Laz, Trégourez, les fêtes, les mariages, la construction du petit train, la déclaration de la Grande Guerre, etc.. Disponible en septembre.

## Il faut de la place dans les barriques

En cet automne 1930, Marie-Jeanne était furieuse. Sous prétexte qu'il fallait rentrer le nouveau cidre, dans quinze jour, Jos attaquait vaillamment les barriques de l'année précédente, délaissant le travail de la ferme. Les remarques acides ne changeaient rien et il ventait ferme dans le ménage. Elle décida d'aller voir sa fille à Kerfeunten. En grande tenue des dimanches, son panier en osier verni sous le bras, elle attaqua fermement la route qui, le long de l'Odet, menait vers la gare de Trégourez. En passant devant la première ferme, elle rencontra Suzanne, et accepta de déposer à la poste, à côté de la gare, une lettre pour le fils de la maison, qui était à Paris pour quelques semaines.

A l'approche de la gare, elle entendit le train arriver. Angèle La Gare lui jeta «Monte vite ! Tu prendras le billet à Rosporden ! ». Arrivée là, elle ne vit personne ; le grand train partait et elle monta en vitesse, agile malgré ses socques. Le contrôleur parlait Breton. Bien installée sur sa large banquette, flattée de l'attention que lui accordait ce bel homme en uniforme ; elle savourait l'instant. Quand il lui parla de descendre à Auray pour revenir sur Quimper, une heure cinquante d'attente, elle leva le menton et décida tout à trac : « Eh bien, j'irai voir mon aînée à Paris ! ». Rien ne put la faire changer d'avis.

Le contrôleur signala à ses collègues d'Auray qu'il y avait un «Colis». A Montparnasse, le comité d'accueil trouva un cheminot de Spezet qui fit l'interprète. On lui fit payer son dû, sans réclamer d'amende, car elle sortit la somme des replis de sa tenue, sans barguigner. On lui demanda où elle allait à Paris. Elle brandit la lettre. Le cheminot fut officiellement missionné pour l'escorter à l'adresse indiquée. La concierge, très aimable, les fit patienter autour d'un café jusqu'à l'arrivée du destinataire qui, stupéfait, reçut vers dix-huit heures, en mains propres, sa lettre partie le matin même de Laz !

Reconnaissant, il la conduisit en Métro, qui l'intéressa beaucoup, jusqu'à la Gare du Nord. Il lui acheta son billet et la mit dans le train de L'Isle-Adam, où sa fille et son gendre tenait un «Beurre Œufs Fromages» près de la gare. Bien entendu, il prévint le chef de train qu'il y avait un «Colis» à bord. Grâce à l'organisation sans faille des chemins de fer dont nous n'avons plus idée, un agent parlant Breton était là sur le quai d'arrivée, malgré l'heure tardive, prêt à la conduire à la boutique, fermée, car il était plus de onze heures. Trouvant son voyage de plus en plus intéressant, ravie de ses découvertes et de l'amabilité de tous ces gens, qui persistait à l'appeler «Koh-Li » au lieu de Man Jann, elle s'assit dans le porche de la boutique, sur les marches, savourant ces instants de tranquillité après une longue journée. C'est là qu'à trois heures son gendre, allant comme tous les jours aux Halles avec la camionnette de la boutique, la trouva. Quand son petit-fils et sa fille lui demandèrent comment elle était arrivée là, elle répondit «Par le train de Laz ! ».

La première surprise passée, on se mobilisa pour lui faire fête. On lui rabibocha sa coiffe du dimanche et sa tenue, qui étaient noires d'escarbilles et avaient perdu leurs formes. Pour faire honneur à la famille, on lui acheta les premières chaussures qu'elle ait jamais eu pour remplacer ses socques, et on décida de lui faire visiter Paris. Un cousin qui travaillait à la Garde Républicaine faisait des extra dans les théâtres. Il obtint quatre premières à la Comédie Française, où se jouait en matinée «L 'Aiglon», drame en vers d'Edmond Rostand. Toute la famille était au deuxième rang, groupée autour de la silhouette altière de Marie-Jeanne. Au milieu du poignant monologue où le héros expose l'appétit de gloire du fils de Napoléon, réduit à vivre une vie morne dans un palais autrichien, au moment où il attend une réponse du ciel qui ne vient pas, Marie-Jeanne se leva et s'exclama de sa voix de maîtresse femme, dans un pur breton de Laz «Mais c'est Yann Fanch du Plessis ! ». L'assistance, qui vivait les affres du héros, n'entendait point le Breton mais fut sensible à l'autorité qui se dégageait de cette déclaration et applaudit à tout rompre.. Pas une fois pendant toutes ces visites, elle se demanda ce qui se passait à Laz, pas même lorsqu'elle déclara du deuxième étage de la Tour Eiffel qu'on voyait moins loin que du haut de Roch Plen.

Son mari faisait sonder l'Odet, fouiller les bois et les fourrés. Même Angèle La Gare commençait à s'inquiéter. Jos hésitait à aller voir les gendarmes, car il n'était pas très cousin avec ces gens-là. Il était tellement retourné qu'il ne trouvait même plus le temps de boire ! Au bout de quatre jours, il décida de monter à la Mairie. A la hauteur du Merdy, il vit deux gendarmes qui le cherchaient pour lui annoncer que sa femme était chez sa fille, pas à Kerfeunten, mais à L'Isle-Adam.. Pour la première et dernière fois de sa vie, il offrit à boire aux gendarmes. A tout le village aussi d'ailleurs, et pendant une bonne semaine.

Quand Marie-Jeanne revint il y avait de la place dans les barriques et on s'activait autour du pressoir. Pendant plusieurs semaines, on n'eût pas le temps de parler d'autre chose que du cidre.

Ce n'est qu'à Pâques suivant que sa fille et son gendre vinrent avec leur camionnette prendre des nouvelles qu'on apprit l'histoire. On en parla longtemps dans les veillées.

## Histoire de Laz

### Archives du Tribunal de Laz

Le général **Germain Stervinou**, né à Laz en 1914, après une brillante carrière militaire (Chef de région en Indochine de 1941 à 1947, Attaché militaire en Indonésie dans les années 50, membre de l'état-major à Brazzaville dans les années 60), a consacré bénévolement plusieurs années de sa retraite à la mise en ordre et l'enrichissement des archives départementales du Finistère. Ce faisant, il a collecté et analysé l'ensemble des archives du Tribunal de Laz. Retiré aujourd'hui à Bénodet, il a bien voulu nous confier le résultat de cet énorme travail, afin que nous puissions en faire profiter nos lecteurs.

Il faut rappeler que la Baronnie de Laz dépendait du Marquisat de La Roche, dont le siège était historiquement à Saint-Thois – On peut encore voir les restes du château près de la chapelle de La Roche-.

La « justice ordinaire » du Marquisat était donc rendue en alternance à Briec, Laz et Pont-Coblant par des magistrats et assesseurs.

Ce tribunal siégeait dans un bâtiment qui existe encore et qu'on dénomme " L'ancienne prison".



Les archives montrent que le tribunal de Laz siégea dans ces locaux au moins jusqu'en 1792; date à laquelle s'arrête le registre des délibérations. Certaines pièces citées ou recopiées dans ces registres remontent jusqu'à 1702

### Une ténébreuse affaire à Laz

Lors de sessions durant l'année 1786, le tribunal de Laz eut à connaître une affaire bien ténébreuse: Marie Corzic, veuve Poupon, assignée à payer une très forte somme pour honorer des billets à ordre signé par son défunt mari, fut autorisée à faire preuve par témoins que:

- 1) "Feu Jean le Poupon buvait à l'excès, qu'il a tout dilapidé son bien dans les cabarets où il vivait habituellement "... " qu'il a consenti différentes obligations simulées aux taverniers du bourg de Laz.
- 2) 2) Qu'il passa huit jours dans l'auberge de Toulgoat en compagnie de .... Lors de l'acte du 26 juin 1785 reçu par M. Le F. notaire, que le dit acte a été consenti par Le Poupon au dit Toulgoat pour la dépense faite dans son cabaret.
- 3) 3) que la somme de 1216 livres 10 sol (environ 25.000 €) du contrat consenti par Le Poupon à Jean Le D., le 16 mai 1784 fut employé à payer le contenu de deux actes qui y sont spécifiés au profit de Joseph B.. cabaretier au bourg pour dépenses de cabaret se montant à 840 livres (environ 11.000 €), que les 376 livres 10 sols restants demeureront au même B., pour régler des dépenses postérieures.... Que le dit B. se vante d'avoir eu 1.500 livres d'argent (env. 20.000 €) de Poupon en une seule année.
- 4) Que le 20 janvier 785 Joseph Gu. prêta à Jean le Poupon 300 livres dont Le C., alors hôte au bourg toucha 57, B. 20 Le Pl. 20. Jusqu'à fin mars suivant, Gu. prêta encore 300 livres à Poupon dont Le Dr., alors hôte au bourg toucha 125 livres, que le surplus fut attribué à d'autres cabaretiers, et que le dit B. et Fr. Br. sont encore saisis d'autres actes dont la véritable cause est pour dépenses de cabaretier.

Elle demandait donc au tribunal de déclarer les billets signés par son mari comme non valables « à cession d'héritage ». Le tribunal lui donna raison, mais refusa le remboursement des sommes déjà payées.

*Extrait des archives du Tribunal de Laz*

### Les derniers loups dans les Montagnes Noires

Les dernières grandes battues au loup dans les Montagnes Noires eurent lieu en 1857 et 1863, dans le massif forestier qui comprenait la forêt de Conveau, de Châteauneuf du Faou (bois du Broes) et celle de Laz. Ces chasses furent organisées depuis l'ancien manoir de Trévarez par le Baron Halna du Fresnay de St Briec, lié à la famille des Kerjégu. Il a laissé des comptes-rendus très précis de ces chasses. Huit loups furent pourchassés et tués en 1857, six en 1863. Contrairement à ce que l'on croit généralement, jamais ni les frères Kerjégu n'ont chassé le loup dans la région de Laz.

En 1870, un habitant de Roudouallec, rentrant de nuit de voir sa belle, tomba dans une « fosse à loup », et y passa la nuit avec un superbe animal, lui aussi victime du piège. Il fut sauvé par son briquet, dont il actionna la molette chaque fois que la bête le serrait de trop près.

En 1878, le sieur Douglas de Laz est cité dans la « Revue de la grande chasse » comme disant qu'il ne reste plus que deux ou trois loups dans la région.

Le 24 mars 1879, Monsieur DEMOLON, de Leuhan, fait enregistrer 2 loups et 1 louve, tuées à la limite de la commune, pour toucher la prime. Ce seront les derniers loups tués dans la région.

A Carhaix, une expédition punitive après des dommages aux troupeaux verra l'extermination de trois « loups » à Tréfanc, en 1911. Il ne s'agissait peut-être pas de loups, mais simplement de chiens sauvages, et, faute de preuves, la prime ne sera pas versée. Plus aucun loup n'a été signalé depuis dans les Montagnes Noires.

A

B

C



Ecole des garçons de Laz

1954

Coll. H.Gueguen

**Rang A:** Louis GUERN; G.KERAVAL; Alexis LE GOFF; Théo LE STER

**Rang B:** Laurent LE COM; Pierrot KERI AVAS; Jean KEREZIT; Jean EON;  
Pierre LE CLECH;

**Rang C:** Michel KERNEIS; Yves PERON; Francois FLOCH; Yves KERAVAL

**Instituteurs:** Boulzer et Henri Gueguen (Directeur)